

légiste. Il importait de faire connaître les causes qui peuvent altérer la forme ou changer la situation des signes propres à favoriser la découverte de la chaussure qui a formé certaines empreintes.

Pour ne pas tomber dans de répétitions inutiles, j'ai étudié isolément les causes de raccourcissement, d'augmentation, d'étendue et de déformation de l'empreinte des pieds. Je termine mon travail en établissant l'utilité qu'il y aurait, dans les procès criminels, de recueillir avec soin les empreintes trouvées sur le théâtre du crime : le plâtre, convenablement employé, les reproduit avec exactitude.

— L'Académie décide que le discours de M. Marinus sera publié dans le recueil de ses Mémoires, et que les Mémoires de MM. De Lavacherie et Mascart seront renvoyés à l'examen de commissaires à désigner par le Bureau.

Les commissaires nommés sont : pour le Mémoire de M. De Lavacherie, MM. Gouzée, Michaux et Seutin, et pour celui de M. Mascart, MM. De Mersseman, Marinus et Vlemineckx.

4. TÉRATOLOGIE. *Description d'un monstre double monocephalien*, présenté par M. THIERRÈSSE, membre titulaire.

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie un *monstre double monocephalien* de l'espèce porcine, que m'a adressé M. Cloquet, médecin à Feluy (Hainaut), avec prière d'en faire hommage à la Compagnie.

Ayant cru devoir auparavant en disséquer les principaux appareils, je vais faire connaître les résultats de mes investigations.

J'indiquerai d'abord les particularités que cet être anormal présente dans sa conformation extérieure.

Fœtus parvenu à terme ; les deux tronc, placés face à face, sont séparés dans la région sous-ombilicale et

réunis dans la région sus-ombilicale. On remarque encore, dans l'ombilic unique, les vaisseaux constituant le cordon ombilical, une veine, *quatre artères*, deux pour chacun des individus composants, et deux ouraques, dont la disposition est normale.

Les membres, au nombre de huit, quatre antérieurs et quatre postérieurs, sont tous complètement développés.

Les postérieurs sont disposés d'une manière très-normale, relativement aux bassins, également bien conformés, mais ils sont tournés en dedans.

Les antérieurs sont placés dans une direction diamétralement opposée à celle des précédents : deux sont maintenus sur les côtés du double-dos, dirigés parallèlement en arrière et se regardant par leur face antérieure. Les deux autres, appartenant comme les précédents, chacun à une moitié du double-tronc, se trouvent dans les mêmes rapports avec celui-ci que chez un individu exempt d'anomalie.

Le cou est unique, mais volumineux et pourvu de deux sillons opposés indiquant sa duplicité.

La tête, unique, bien conformée, est *dirigée du côté du ventre* et en regard de l'espace séparant les deux membres thoraciques précités. Les oreilles, les yeux, le nez, le groin, l'ouverture extérieure de la cavité orale n'offrent rien à noter, sous le rapport tératologique. J'en dirai autant de la peau, partout recouverte de poils identiques à ceux d'un goril ordinaire.

Squelette. Quoique je n'aie pu disséquer complètement le squelette, avant d'examiner les appareils viscéraux, je mentionnerai les particularités que j'y ai observées.

Ayant déjà dit que les membres sont complètement développés, nous n'avons plus à nous en occuper.

Chacun des *deux tronc* du monstre que nous décrivons possède une colonne vertébrale complète, mais rétrécie dans les régions cervicale et dorsale, et articu-

lée isolément avec la partie postérieure du crâne, au moyen d'une surface concave unique, me paraissant semboier avec un seul condyle occipital à peu près disposé comme chez les oiseaux.

Le *thorax* ne forme qu'une seule cavité, dont les parois sont composées, latéralement et en haut, par les vertèbres dorsales; latéralement et en bas, par une série de vraies et de fausses côtes, normalement conformées et dirigées, relativement au sternum inférieur avec lequel les premières s'articulent; en haut, sur la ligne médiane, par un deuxième sternum, et de chaque côté de celui-ci, par une série de côtes, moins longues que les précédentes, qui s'articulent latéralement avec les vertèbres dorsales correspondantes.

Il y a donc, dans cette portion du squelette, les éléments de deux thorax, deux colonnes dorsales, deux colonnes sternales et quatre séries de côtes, disposées de manière que chaque sternum est commun aux deux êtres composant le fœtus double. Le sternum inférieur réunit les côtes droites de l'un et les côtes gauches de l'autre, et le sternum supérieur est articulé avec les deux autres séries d'arcs osso-cartilagineux.

Il semble qu'il n'y ait d'abord eu qu'un seul sternum pour les deux sujets composants, et que par les progrès du développement, il se soit ensuite dédoublé pour affecter la disposition que nous venons de constater.

Les *deux bassins*, parfaitement conformés, sont ouverts dans un abdomen très-vaste, double à la région supérieure ou sous-lombaire, et séparé de la poitrine par un diaphragme complet.

La tête ne présente aucune particularité ostéologique anormale, si ce n'est dans la région palatine, dont il sera question à l'occasion de la bouche.

Appareil digestif. Nous en examinons successivement les diverses parties constitutives, en procédant de la bouche. Cette dernière cavité n'est bien circonscrite qu'en dehors. En haut, la voûte palatine étant très-in-

complète, ne consistant qu'en deux lames myléennes, l'une droite, l'autre gauche, elle communique avec les deux cavités nasales au moyen d'une grande ouverture oblongue divisée par le vomer. Il n'y a pas de vestige de voile du palais.

Les mâchoires sont garnies chacune de quatre dents bien sorties : les coins incisifs et les lamères.

La langue, plus large et plus épaisse qu'à l'état normal, offre des dispositions remarquables. La face supérieure porte, vers le milieu, une production molle, pédiulée, du volume d'une petite noix et composée d'un tissu aréolaire contenant un peu de sérosité. La pointe de cet organe, fixée à la levre inférieure, par un frein muqueux qui passe sur la région moyenne de l'arcade alvéolaire inférieure, présente dans le milieu une production osseuse dans laquelle sont implantées deux dents très-solides, de forme conique et divergentes à leur extrémité libre. Ces dents ne sont pas les incisives moyennes ou les pinces de la mâchoire correspondante, ainsi que je m'en suis assuré en ouvrant le maxillaire : j'y ai observé des alvéoles contenant des dents prêtes à faire leur éruption.

Le pharynx, l'œsophage et l'estomac ont une conformation normale. L'intestin grêle est bifurqué à la région iléale pour s'aboucher dans les deux gros intestins, composés chacun d'un cœcum, d'un colon et d'un rectum exempts de déformation.

Rate, pancréas et foie uniques. Ce dernier, proportionnellement plus développé que chez un gorille ordinaire, au moment de la naissance, ne présente même rien de surnuméraire dans son appareil excréteur : il n'y a qu'une vésicule biliaire.

Appareil respiratoire. Je n'ai constaté dans cet appareil aucune anomalie autre que celles décrites dans les parois de la cavité thoracique, et les communications des cavités nasales avec la bouche. Après avoir examiné les poumons, je me suis assuré par la docima-

sie hydrostatique que l'animal n'avait point respiré ; le moreau de pounon projeté sur l'eau s'est immédiatement précipité au fond du vase.

La cloison internasale est complète.

Appareil urinaire. Il est double et normal.

Appareil genital. Il en est de même de l'appareil de la génération, composé des organes sexuels mâles dans chacun des fœtus constituants.

Appareil angiologique. Le cœur est remarquable par son volume considérable ; par la division de son sommet au moyen d'un sillon, qui se continue avec les sillons des faces ; par une capacité plus grande du ventricule droit, prolongé jusqu'à la pointe de l'organe, et dont les parois sont plus épaisses que celles du ventricule gauche. La cloison interventriculaire est complète.

Les oreillettes, communiquant ensemble par une ouverture déjà rétrécie (trou de Botal), n'offrent rien d'anormal, si ce n'est dans les rapports de la droite avec le système veineux. La veine cave postérieure, unique dans le thorax, est double dans l'abdomen. Ce confluent reçoit deux veines caves antérieures, isolées dans toute l'étendue de leur trajet.

L'aorte est double dans sa portion descendante.

Appareil sensitif interne. L'appareil encéphalo-rachidien est double dans la région rachidienne, unitaire dans la portion céphalique. Il y a donc deux moelles épineuses, une moelle allongée, un cerveau, un cerveau, une paire de pédoncules cérébraux et cérébelleux moyens, une protubérance annulaire, et quatre tubercules quadrifumeaux.

Parmi ces organes, il en est qui présentent des particularités tératologiques. Le cerveau proprement dit en est exempt : il est exactement symétrique. Quant au cerveau, il me paraît déprimé dans les lobes latéraux et exubérant dans le lobe moyen. Comme conséquence du faible développement des premiers, la *protubérance* est petite et étroite.

Les tubercules quadrifumeaux ont une conformation normale.

La moelle allongée est très-développée ; elle est au niveau de la protubérance annulaire, et, au lieu d'être rétrécie en arrière, au trou occipital, elle est élargie pour se continuer avec les deux moelles épineuses par une moitié de chacune (la moitié excentrique), l'autre moitié se contournant derrière le *calamus scriptorius*, pour se continuer, sans ligne de démarcation, avec la moitié correspondante de la moelle épinière opposée.

Les glandes pituitaire et pinéale sont normales.

Les ventricules cérébraux, etc., sont également exempts d'altération ; seulement le quatrième est modifié dans sa forme, à cause de la conformation particulière du bulbe rachidien ou moelle allongée.

Le monstre que je viens de décrire appartenait évidemment à la famille des *monstres doubles monocéphaliens* de M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ; mais il ne ressemble entièrement à aucun des trois genres décrits par ce savant tératologue. On peut cependant le rapporter au genre *déradelphie*, quoiqu'il s'en éloigne par deux caractères importants : la direction de la tête *du côté du ventre* et l'existence *d'une seule moelle allongée* ; tandis que d'après l'auteur du *Traité des anomalies*, les monstres de la *déradelphie* auraient *deux moelles allongées*, et la tête dirigée de côté.

— L'Assemblée jugeant cette pièce tératologique intéressante, décide qu'elle sera conservée dans ses collections et qu'une lettre de remerciements sera adressée, en son nom, à M. le docteur Cloquet, de Félay.

A deux heures la Compagnie se forme en comité secret.

VI. — COMITÉ SECRET.

Après avoir adopté les conclusions du rapport qui lui a été fait par la commission, instituée en vertu de l'article 105 de son règlement, l'Académie décide, par me-